REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2023-03

Nombres de conseillers : 11

Présents: 7 Absents: 4

Le 23 février deux mille vingt-trois (23/02/2023)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

Présents : Mrs ARTO Jean - DEL GRANDE Stéphane

Mmes GUILHON Sylvie - FRANCOIS Johanna - LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne -

SAIMMAIME Isabelle

Absent(s) excusé(s) - JAMMES Patrick, PASERO Fabien, PAMIES Sophie

Absent(s): GUILHON Jérémie.

Pouvoirs: JAMMES Patrick a donné pouvoir à PALIX Fabienne, PASERO Fabien a donné pouvoir

à ARTO Jean, PAMIES Sophie a donné pouvoir à GUILHON Sylvie

Convocation expédiée le 16 février 2023

Secrétaire de séance : ARTO Jean

OBJET: CESSION DE TERRAIN - ANCIEN CHEMIN

Madame la maire rappelle le contexte de cette délibération :

Lors d'une vente d'une propriété située 691 route du Château 07400 SAINT MARTIN SUR LAVEZON, il est apparu qu'une portion d'un chemin communal avait été intégré dans la propriété. Afin de régulariser la situation et répondre à la demande des nouveaux propriétaires M et Mme GUIVET le conseil municipal a décidé d'un déclassement de voirie. L'intervention d'un géomètre a permis de faire un nouveau bornage pour permettre la vente des parcelles A855 (1a39ca) et A856 (87ca) à M et Mme GUIVET.

L'ensemble des frais afférents à cette opération (passage du géomètre, rédaction des actes, enregistrement, publicité foncière etc..) sera à la charge de l'acquéreur.

Vu la délibération 2021-34 de déclassement de voirie ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- ✓ AUTORISE la vente des parcelles A855 (1a39ca) et A856 (87ca) à M et Mme GUIVET
- ✓ **FIXE** le prix de vente à 5€ par m2, payable au comptant.
- ✓ **AUTORISE** Madame la maire à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes à la régularisation de ce dossier,

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus Ont signé au registre les membres présents Pour extrait conforme, Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire

Marie-Noëlle LAVILLE

Le secrétaire,

Jean ARTO

Page 1/1